

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU 14/01/2020

Délibération n° CFVU_2019/20-43

Délibération rendue :

☐ pour décision

☒ pour avis

Délibération à caractère réglementaire :

☒ Oui

☐ Non

DESCRIPTION DE LA DÉLIBÉRATION

- **Référence issue de l'ordre du jour** : 10. Scolarité
- b) Vacances universitaires 2020-2021
- c) **Objet du vote** : Vote pour l'approbation des vacances universitaires 2020-2021
- d) **Annexes jointes à la délibération** : document présentant les vacances universitaires 2020-2021
- e) **Anciennes délibérations adoptées sur le même objet, le cas échéant** :

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Nombre de membres composant le conseil : 40
- Nombre de membres en exercice : 39
- Quorum : 19
- Membres présents : 17
- Membres représentés : 10
- Total : 27

DÉCOMPTÉ DES VOTES

- Refus de vote : 0
- Abstention(s) : 0
- Votants : 27
- Blanc(s) ou nul(s) (en cas de vote à bulletin secret) : NC
- Suffrages exprimés (nombre de votants, déduction faite des blancs et nuls)
 - ⇒ Pour : 27
 - ⇒ Contre : 0

RÉSULTAT DU VOTE

- ☒ Délibération adoptée
- ☐ Délibération rejetée

Fait à Besançon, le 15/01/2020



Pour le président et par délégation
La Directrice Générale des Services


Rabia DEGACHI

PERIODES DE VACANCES UNIVERSITAIRES 2020-2021 (*)

Vu les articles D.612-2 du code de l'éducation et L412-8 du code de la sécurité sociale

L'inscription à l'université est annuelle.

Les périodes d'interruption des activités pédagogiques d'enseignement et de recherche de toutes natures (cours et stages) ainsi que la publication des résultats sont prévues dans le calendrier propre à chaque formation.

Elles peuvent être fixées pour la formation durant les périodes suivantes :

	Du : (après les cours)	Au : (matin)
Toussaint (le cas échéant)	Samedi 24 octobre 2020	Lundi 2 novembre 2020
Noël	Samedi 19 décembre 2020	Lundi 4 janvier 2021
Hiver IUT	Samedi 6 février 2021	Lundi 22 février 2021
Hiver hors IUT (2 ^e semaine)	Samedi 13 février 2021	Lundi 22 février 2021
Printemps	Samedi 10 avril 2021	Lundi 26 avril 2021

(*) à l'exception des formations conduisant aux diplômes d'Etat de santé.